

# **COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

## **Note de présentation - Budget Prévisionnel 2020**

### **Du budget annexe d'ASSAINISSEMENT**

Note de présentation établie conformément à l'article 107 de la loi NOTRE du 07 août 2015.

**-Prévisions budgétaires :**

**Section FONCTIONNEMENT**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Voté au BP 2020	83 700.00 €	45 409.85 €
Excédent de fonctionnement 2018 reporté		38 290.15 €
<b>TOTAL</b>	<b>83 700.00 €</b>	<b>83 700.00 €</b>
Évolution / BP 2019	+ 33.28 %	

Les redevances d'assainissement ne seront pas augmentées en 2020. La part fixe est de 27.54 € depuis 2018 et la part variable est de 0.30 le m<sup>3</sup> depuis 2015.

**Partie INVESTISSEMENT**

PROGRAMME				RECETTE
N°	INTITULÉ	DÉPENSES	RECETTES	EMPRUNT
10001	Travaux d'assainissement divers	55 060.00 €		
10002	Schéma général d'assainissement	2 000.00 €	1 150.00 €	
OFI	Opérations financières	25 100.00 €	81 010.00 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>82 160.00 €</b>	<b>82 160.00 €</b>	
	Évolution / BP 2019	+ 30.96 %		

TOTAL général des dépenses et recettes prévisionnelles du Budget annexe d'assainissement 2020 : 165 860.00 €.

En raison des élections municipales de mars 2020, la nature des travaux sera déterminée par la nouvelle équipe municipale hormis les restes à réaliser (Schéma Général d'Assainissement et extension réseau Le Buis d'Aps). Travaux mentionnés dans la note de présentation du CA 2019.

**-Ratio d'endettement du budget :** Annuités d'emprunts / recettes réelles de fonctionnement : 46 %.  
Aucun nouvel emprunt n'a été réalisé sur ce budget depuis 2012.

**-Publicité des documents budgétaires :**

Les documents budgétaires sont tenus à la disposition du public dans les 15 jours qui suit leur adoption en Mairie aux jours et horaires d'ouverture de la mairie.

**Compte tenu de l'épidémie de CORONAVIRUS et de la lutte contre la propagation du virus COVID-19, les documents budgétaires seront transmis par mail sur demande à l'adresse : [mairie@alba-la-romaine.fr](mailto:mairie@alba-la-romaine.fr)**

La note de présentation sera publiée sur le site internet de la Commune.

Sera également publié sur le site internet le résumé des dépenses et recettes de fonctionnement par chapitre et article d'imputation et par programme et article pour la partie investissement.